

# 10



# SÉMINAIRES ET ÉVÉNEMENTS

DEPUIS MARS 2020, LE SNITEM A DÉMATÉRIALISÉ DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS ; DE LA RÉUNION DE TRAVAIL ADHÉRENTS AUX ÉVÈNEMENTS OUVERTS À L'ÉCOSYSTÈME SANTÉ. CEPENDANT, DEPUIS QUELQUES MOIS, LA TENDANCE À ORGANISER À NOUVEAU DES RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL SE FAIT PLUS FORTE ET SEMBLE APPRÉCIÉE DES PARTICIPANTS.

## Les colloques

Le Snitem a organisé de nombreux colloques sur les 9 derniers mois en regard de la richesse de l'actualité du secteur : régulation, mise en œuvre du code éthique, futur de l'IA et MDR, démographie médicale et dispositif médical, ...



### FOCUS

Le colloque consacré au nouveau règlement, qui s'est tenu le 14 mars dernier, a réuni près de 800 personnes venues assister aux échanges des intervenants issus de notre écosystème : ANSM, BVMed, GMed, Team-NB, DGS, DGE, HCL, France Assos santé, Europharmat, Commission Européenne et entreprises du dispositif médical. Une journée très riche qui peut être revue en replay.



## Les RDV avec...

Désormais traditionnels, les RDV avec... permettent à des secteurs d'activité de présenter leurs enjeux et leurs problématiques auprès de publics choisis : professionnels de santé, patients, tutelles... L'occasion également de rappeler l'apport du dispositif médical dans l'optimisation du parcours de soins et de la prise en charge du patient.

Deux RDV se sont tenus au cours des derniers mois.

L'ensemble des acteurs de la santé a été fortement mobilisé par la crise Covid-19. Les entreprises du groupe AMIRU (Anesthésie, Médecine Intensive, Réanimation et Urgences) du Snitem ont souhaité établir un bilan de cette crise, capitaliser sur certaines expériences remarquables et échanger sur des solutions concrètes pour construire l'avenir ensemble et, in fine, toujours mieux prendre en charge les patients.



Cet événement a notamment permis de définir le sondage intermittent, la stomie, ses usages et ses contraintes, tout en rappelant les innovations du secteur, partager des retours d'expériences de patients et de professionnels de santé et réfléchir aux moyens permettant d'améliorer le parcours de soins et le parcours de vie des personnes stomisées.

Une table ronde sur le thème « Comment travailler ensemble afin d'optimiser la prise en charge de demain » a ébauché des pistes de réflexion et d'actions.



## Les 9<sup>e</sup> rencontres du progrès médical

Le contexte sanitaire demeurant instable, le Snitem avait fait le choix d'organiser ces 9<sup>e</sup> Rencontres dans un format plateau TV diffusé en direct. Déclinées en trois sessions autour de 3 thèmes différents, les 9<sup>e</sup> RPM, placées sous le patronage du ministère des Solidarités et de la Santé, ont permis aux nombreux intervenants et invités de débattre sur les sujets suivants :

Dispositif médical et besoins de santé :  
quelle réalité ?



Besoins de santé et numérique :  
quels enjeux pour mieux soigner ?



Vers une régulation adaptée  
à la réponse aux besoins de santé



1200  
inscrits

À NOTER : LES 10<sup>E</sup> RENCONTRES SE TIENDRONT EN PRÉSENTIEL LE 13 DÉCEMBRE 2022 À L'INSTITUT PASTEUR.

## Nouveau ! Les Matinales du numérique en santé *by* Snitem

Ce nouveau RDV, ouvert à tous, permet de rencontrer des entreprises et des experts du numérique en santé qui ont contribué à transformer les pratiques : des sessions courtes (1 heure et en distanciel), pour découvrir l'expertise de personnalités du secteur et partager leur retour d'expérience sur des thématiques à chaque fois différentes. C'est également l'occasion d'interpeller les intervenants sur des sujets relevant de leur domaine. À ce jour, deux Matinales ayant rencontré un franc succès se sont tenues sur les thèmes :

- Modernisation des systèmes d'information en santé : quelle contribution des entreprises du DM ?
- Du Ségur du numérique en santé au plan d'investissement d'avenir (PIA4), la France veut donner les moyens aux entreprises d'accélérer le déploiement des solutions digitales en santé.



Les évènements évoqués ci-contre ont rassemblé plus de 7000 participants : représentants des autorités de tutelle (ministères, HAS, ANSM, organismes notifiés,...) associations de patients, professionnels de santé, presse, entreprises du DM... Tous les replays des événements du Snitem sont disponibles sur [snitem.fr](https://snitem.fr)

## Les séminaires exclusivement réservés aux entreprises adhérentes

Dès mars 2020, le Snitem avait dématérialisé l'ensemble de ses réunions afin de maintenir la dynamique des groupes de travail qui s'avère indispensable pour ses adhérents. Le nombre de réunions avait par ailleurs fortement augmenté durant la période

Covid répondant ainsi aux attentes et besoins des entreprises. Aujourd'hui, même si la plupart des réunions se tiennent encore à distance, plusieurs groupes de travail souhaitent à nouveau se rencontrer en présentiel.

Outre les réunions de travail régulières, près de 60 séminaires et webinaires organisés par les différentes directions du Snitem se sont tenus sur les 9 derniers mois. Ils ont rassemblé plus de 3200 collaborateurs d'entreprises adhérentes, autour de thèmes d'actualité : loi anti-cadeau, MDR, LFSSS 2022, accord-cadre, marchés publics, DM numériques, Gestion des D3E, charte des pratiques professionnelles... À noter que l'ensemble des webinaires réglementaires proposés ces derniers mois aura réuni plus de 1 000 participants. Les replays de l'ensemble de ces événements sont disponibles sur l'extranet du Snitem.



### FOCUS : LE SÉMINAIRE ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Ce séminaire, organisé les 7 et 8 avril en présentiel, avait pour objectif de faire un état des lieux, en présence des pouvoirs publics et des autorités de contrôles, sur différentes thématiques d'intérêt pour le groupe transversal « compliance et données personnelles ».

**Une première journée consacrée aux sujets liés à l'éthique et au respect du droit de la concurrence...**

Comment concilier respect du droit de la concurrence et intérêt en présence au sein des organisations professionnelles dans un contexte de renforcement des contrôles et des sanctions de l'ADLC, comprendre l'organisation de l'AFA et construire un programme anticorruption, faire le point sur la transposition de la directive sur les lanceurs d'alerte et s'interroger sur l'éthique et la conformité et sur les thèmes concourant à leur mise en œuvre dans les entreprises (Critères ESG, devoir de vigilance, liens et conflits d'intérêts...)...

**..... et aux données personnelles :**

Après un rappel des fondamentaux de la réglementation, la CNIL a fait un état des lieux des questions touchant aux données personnelles dans le secteur du DM et a pu apporter un certain nombre de réponses à l'occasion d'une table ronde organisée avec le Gd Protection des données personnelles. Puis des interventions plus techniques ont permis de donner un éclairage sur les rôles et responsabilités dans la mise en place des systèmes d'information dans notre secteur et les travaux en cours sur le sujet du numérique en santé.

**Une seconde journée qui s'est intéressée aux sujets de conformité sectorielle : dispositif Encadrement des avantages et transparence des liens, Charte des pratiques professionnelles :**

L'administration (DGOS & DGCCRF) et les instances ordinales (Cnom, Cnop et Cnopp) ont partagé avec les participants leur pratique et leur doctrine sur l'interprétation des textes en répondant à un certain nombre de questions et ouvrant des perspectives de travail avec le Snitem sur des sujets encore à préciser pour les entreprises.

Un point sur les évolutions apportées aux plateformes EPS et Transparence Santé a été réalisé et pour terminer la session, Cécile Vaugelade, Directrice des affaires réglementaires du Snitem a présenté la nouvelle charte des pratiques professionnelles ainsi que le calendrier de déploiement et les conséquences pratiques pour les entreprises se préparant à l'intégrer dans leur organisation. L'ensemble de ces interventions se sont inscrites pleinement dans le cadre des réflexions et actions menées par le Snitem pour renforcer la sensibilisation tant interne qu'externe au respect de l'éthique et de la conformité et notamment aux dispositions de la concurrence et à la protection des données personnelles.